



Input conférence de presse - Franziska Grossenbacher

L'Initiative biodiversité englobe la protection de la nature, du paysage et du patrimoine bâti.

Image de la Suisse, perte de culture

Qui dit paysage dit non seulement espace naturel, mais aussi coexistence des espaces naturels et urbains - autrement dit, notre paysage culturel, tel que nous l'avons façonné depuis toujours et qui ne cesse d'évoluer.

- Une majestueuse ferme de l'Emmental avec une charmante colline en arrière-plan et un tilleul, des chevaux qui paissent dans un pâturage boisé jurassien bordé d'un imposant mur de pierres sèches ;
- Le vaste paysage viticole du lac Léman avec ses charmants villages ;
- Un hameau de montagne grison joliment niché dans un paysage en terrasses.

Nous pouvons tous faire défiler dans notre tête un tour de Suisse des sites que nous avons visité durant nos vacances, dont nous sommes originaires, où nous avons des amis. Ce sont des lieux que nous aimons et qui constituent la Suisse, notre patrie.

Des paysages variés, une nature diversifiée et des sites caractéristiques forment l'image de la Suisse. Pourtant cette image est menacée, malgré les efforts déployés jusqu'à présent.

Dans tout le pays, de beaux sites sont défigurés et des bâtiments dignes de protection sont démolis. Les paysages sont soumis à une forte pression en raison de l'activité de construction continue et d'exigences croissantes. En Suisse, la surface urbanisée ne cesse de s'étendre - de près d'un tiers depuis 1985. L'imperméabilisation, le mitage et les innombrables nouvelles constructions ont fortement impacté nos paysages et nos localités. Nous nous sommes accommodés de la perte de valeurs culturelles et d'identité qui en résulte - le plus souvent en silence, parfois avec un haussement d'épaules.

Et cette évolution ne s'arrête pas à la limite des aires protégées. Bien qu'ils bénéficient d'une protection nationale, les inventaires fédéraux des paysages, des sites et des voies de communication protégés sont sous pression. Sur le plan politique, ils sont régulièrement remis en cause et l'on tente d'affaiblir leur protection afin d'avoir les mains libres pour développer les activités de construction.

Ces paysages, sites et voies de communication protégés au niveau national sont exposés à une destruction insidieuse par des dégradations successives. Nous devons préserver ce qui nous est nécessaire.

Avec le nouvel article constitutionnel, la Confédération et les cantons doivent préserver leurs paysages dignes de protection et leur patrimoine architectural. En dehors des aires protégées, la nature, le paysage et le patrimoine bâti doivent être sauvegardés.

L'espace urbain en tant qu'espace de vie

De manière générale, les zones d'habitation se caractérisent par des microstructures. Pour de nombreuses espèces animales et végétales, ainsi que pour les microorganismes, les villages et les villes constituent un habitat idéal. À Zurich, la plus grande ville de Suisse, on compte 1200 espèces de fougères et de plantes à fleurs sauvages ; et elle abrite plus d'un tiers de toutes les espèces animales de Suisse.



Il existe encore de nombreuses possibilités pour revaloriser les milieux naturels de la flore et de la faune dans les zones urbaines densément peuplées, voire dans les zones résidentielles densifiées. L'Initiative biodiversité demande que la Confédération et les cantons mettent à disposition les surfaces, les instruments et les moyens nécessaires à cet effet.

La biodiversité améliore la qualité de vie, notamment pour les personnes plus vulnérables

Une revalorisation de la biodiversité dans l'espace urbain bénéficie à l'ensemble des êtres humains. Les zones d'habitation valorisant la biodiversité offrent un climat plus agréable : les arbres et les arbustes fournissent de l'ombre, permettent à l'eau de s'évaporer et réduisent la pollution par les poussières fines.

Une patrie pour nous - une attraction pour le tourisme

La diversité des paysages, la beauté des sites et la richesse de la nature caractérisent notre patrie - et enthousiasment les touristes. Plus de 60% des visiteurs suisses et étrangers mentionnent notre nature et nos paysages comme la principale raison du choix de la destination Suisse. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) écrit : « L'attrait de la place touristique suisse en tant que destination de voyage tient essentiellement à la qualité exceptionnelle de ses paysages et de son tissu bâti. »

En 2022, selon l'Office fédéral de la statistique, le tourisme a généré en Suisse quelque 43 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le tourisme emploie près de 4% de l'ensemble des travailleurs suisses. Cela représente plus de 166'000 personnes à temps plein. Dans les régions alpines, un emploi sur quatre dépend directement ou indirectement de l'activité touristique - donc du fait que la biodiversité, le paysage et le patrimoine architectural restent les aimants qu'ils sont aujourd'hui pour le tourisme.

La biodiversité et la protection du paysage ne sont pas seulement nécessaires à notre survie, elles sont aussi rentables. Il est dans notre propre intérêt de prendre soin de notre patrie. Elle constitue la base de notre vie, à la campagne comme à la ville.

Pour en savoir plus

<https://www.stv-fst.ch/tourismuspolitik/statistiken/wertschoepfung>

<https://www.stv-fst.ch/it/creazione-di-valore>